

## Le CESE a voté son avis sur « La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique »

La préservation de la biodiversité s'impose comme une priorité de la transition écologique et la question de l'emploi est plus que jamais au cœur des préoccupations de la société. Aussi apparaît-il nécessaire d'examiner et de développer toutes les potentialités d'emplois favorables à la biodiversité. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a choisi d'investir toutes les voies de reconquête de la biodiversité, dont celles passant par des emplois dédiés ou des emplois innovants et renouvelés par des fonctions écologiques, alors que la biodiversité connaît un déclin jugé aussi préoccupant que le dérèglement climatique.

Par son avis « La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique » rapporté par M. Allain Bougrain Dubourg (Groupe environnement et nature) au nom de la section de l'environnement, le CESE recense les potentialités connues ou restant à approfondir d'emplois de la biodiversité dans le cadre de la transition écologique ainsi que les différents moyens d'accompagner leur émergence nationale ou locale.

L'avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental en présence de Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, chargée de la Biodiversité, le 14 septembre 2016 et adopté avec 166 votes pour, 9 contre et 5 abstentions.

### POURSUIVRE L'IDENTIFICATION, LA CARTOGRAPHIE ET LA STRUCTURATION DES EMPLOIS

Les auditions et travaux menés en section environnement ont permis d'identifier deux types d'emplois liés à la biodiversité : ceux dédiés à la connaissance, la protection de la biodiversité et la gestion d'espaces naturels, et ceux appartenant à d'autres secteurs d'activités et qui intègrent désormais dans leur stratégie, leurs pratiques, leurs innovations, des fonctions et connaissances issus de la biodiversité. **Le CESE préconise notamment de bâtir une évaluation plus précise de la répartition des emplois entre secteurs public, privé et associatif. Parallèlement, il importe que la part de la biodiversité dans l'emploi total de la « croissance verte » soit réévaluée et mieux suivie, pour que les emplois de la biodiversité gagnent en reconnaissance et en visibilité.**

« La transition écologique qui s'inscrit dans l'ambition collective ne s'épanouira qu'avec une biodiversité riche et pérenne. Or, cette dernière continue de décliner. Les métiers favorisant la résilience du vivant ou inspirés par son ingéniosité participent d'un défi que la société a le devoir de relever » Allain Bougrain Dubourg

Pour le CESE, les régions qui disposent à la fois de leviers d'action en faveur du développement économique et de la biodiversité ont tout intérêt à **inclure les emplois qui y sont liés dans les stratégies de développement et d'innovation définies par le schéma** régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Dès lors qu'une biodiversité préservée, restaurée, en mesure de fonctionner correctement et d'assurer les services qui lui sont associés, est la source d'un emploi pérenne, le Conseil appelle également les régions à maintenir ou amplifier leur action en faveur de l'emploi existant et futur. Une aide devrait être accordée aux acteurs qui prennent lors de leur adhésion à la Stratégie nationale pour la biodiversité ou aux stratégies régionales des engagements en faveur de l'emploi de la biodiversité.

## DEVELOPPER LES CONNAISSANCES ET LES COMPETENCES NECESSAIRES POUR L'EXERCICE DES EMPLOIS DE LA BIODIVERSITE

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) accompagne les grandes évolutions de la société et les transitions professionnelles. **Le CESE recommande fortement que cette éducation commence dès l'enfance et engage toutes les structures éducatives**, pour que chacun intègre la biodiversité dans sa vie personnelle et professionnelle.

En outre, un **effort de recrutement significatif** apparaît nécessaire dans la recherche publique pour répondre aux attentes de la société. Des attentes qui pourront être anticipées par l'instauration d'une **mixité des formations, qu'elles conduisent les étudiants à la recherche ou à un emploi**.

Seuls 13% des emplois verts ou verdissants sont occupés par des femmes selon les chiffres du CGDD, aussi le CESE insiste pour **améliorer l'égalité femmes hommes dans l'exercice de ces métiers**. Il propose à cette fin de développer l'attractivité des métiers à caractère technique, de favoriser l'émergence de « nouveaux » métiers ne véhiculant pas de stéréotypes, d'accroître la sensibilisation à la diversité des métiers, et de réaliser des progrès dans l'ergonomie du matériel professionnel en l'adaptant et en le rendant plus maniable.

## PROMOUVOIR ET DEVELOPPER L'EMPLOI DE LA BIODIVERSITE

Les différents travaux menés par la section de l'environnement du CESE soulignent l'adaptation des activités agricoles aux changements qu'implique la transition écologique et leur lien quasi consubstantiel à la biodiversité. **Le changement doit s'étendre à l'ensemble des acteurs de la filière** pour convaincre et aider les chef.fe.s d'exploitation à adapter leur système de production.

Le CESE appelle à une **réflexion sur un cadre réglementaire plus adapté** et à la **mise en œuvre de dispositifs de soutien**, en particulier au niveau des territoires. Il est essentiel en effet que l'Etat et les collectivités territoriales veillent à ce que les décisions favorables à l'environnement ne soient pas la cause de défaillances brutales d'entreprises ou de destructions d'emplois.

Le CESE estime nécessaire également d'engager une réflexion approfondie sur les différents moyens de promouvoir les productions respectueuses ou favorables à la biodiversité par **une information vers le grand public accessible, rigoureuse, et attractive**. En effet, toutes les formes de valorisation non marchandes de la biodiversité sont indispensables pour répondre à une demande sociétale forte de politiques qui préservent, restaurent, valorisent, la biodiversité.

Enfin, le CESE souhaite que l'Europe mette en cohérence l'appréciation et le référencement des emplois de la biodiversité.

En conclusion, le CESE souligne que la valorisation des emplois de la biodiversité s'impose pour que la France assure ses engagements pris dans les réglementations nationales et internationales, mais aussi pour qu'elle s'engage résolument dans l'innovation inspirée par la nature et la reconquête de la biodiversité.

**Pour plus d'informations :**

**[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)**

**[twitter @lecese](https://twitter.com/lecese)**

### **Contacts presse :**

Emilie HUMANN - 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 / [emilie.humann@clai2.com](mailto:emilie.humann@clai2.com)

Delphine BOSCH - 01 44 69 30 35 / 06 99 37 61 76 / [delphine.bosc@clai2.com](mailto:delphine.bosc@clai2.com)

2